

SOLIDAIRES 37

Union
syndicale
Solidaires

Trimestriel des syndicats
Solidaires Unitaires Démocratiques d'Indre et Loire

« DU PAIN ET DES ROSES » (devise des IWW américains).

Numéro 30

septembre 2010

1 €

Après le premier round du printemps, le second a débuté ce 7 septembre : nous étions près de 3 millions dans les rues pour exprimer notre refus du projet Sarkozy-Woerth-Fillon. Salariés du privé comme du public, jeunes, retraités et chômeurs, nous avons tous ensemble exprimé notre colère et notre rejet de la politique de casse-sociale du gouvernement. A Tours, plus de 20 000 personnes sont sorties dans la rue, et plus de 3000 ont manifesté avec Solidaires.

Cette journée, après celle du 24 juin, montre que le projet sur les retraites est rejeté massivement par les salariés et une grande partie de la population.

Pourtant le gouvernement reste droit dans ses bottes et veut coûte que coûte imposer son projet de loi. Face à la détermination du gouvernement nous devons également leur montrer la nôtre.

Les confédérations syndicales, c'est très clair, ne veulent pas d'un affrontement franc avec le pouvoir. Elles restent dans la logique d'utiliser la mobilisation pour imposer des négociations.

Nous savons qu'elles ont des divergences sur le fond de la réforme et donc, sur les « aménagements » qu'elles revendiquent. Elles font tout pour éviter que des grèves reconductibles soient lancées.

Si nous n'arrivons pas à mobiliser largement sur le « retrait du projet qui n'est ni amendable ni négociable », si le mouvement ne parvient pas à bloquer un minimum le pays par une grève reconductible dans des secteurs clés, nous perdrons la bagarre.

Notre union syndicale a une responsabilité lourde en cette période. Elle doit, construire, initier, favoriser partout où elle est des initiatives unitaires allant dans le sens.

Et l'union syndicale Solidaires, c'est l'ensemble de ses adhérent-es, militant-es.



SOMMAIRE :

Page 2 et 3 : fret ferroviaire

Page 4 : chez les Santé sociaux

Page 5 : à la poste

Page 6 : à l'Inra

Page 7 : dans l'éducation: rythmes scolaires

Page 8 : juridique, développement

La casse est préméditée

La lutte continue contre la casse préméditée de l'épïc SNCF (cheminots à statut), la destruction d'emplois et des conditions de travail. Les cheminot-e-s refusent et combattent encore et toujours contre toutes les réorganisations nihilistes du fret ferroviaire SNCF.

Trois cents militant-e-s syndicaux se sont rassemblés le 20 juillet dernier devant la direction du Fret SNCF pour manifester leur opposition aux nouvelles restructurations de ce service.

Dans un courrier unitaire, les fédérations syndicales de cheminots avaient demandé à la direction que soit enlevé de l'ordre du jour du comité d'établissement du 20 juillet deux dossiers d'informations, l'un portant sur le transport de wagons isolés, l'autre sur l'avenir du triage de Villeneuve Saint-Georges: **La direction a refusé catégoriquement.**

La fédération SUD-Rail dénonce le fait que la nouvelle organisation de transport de wagons isolés (multi lots, multi-clients) acte en réalité la disparition de cette activité et va entraîner la circulation de centaines de milliers de camions supplémentaires.

Depuis 7 ans les dirigeants se sont succédés au fret SNCF et n'ont pas cessé d'annoncer des restructurations censées réduire le déficit et développer le fret ferroviaire SNCF.

Dans les faits, les conséquences de ces restructurations se sont toujours traduites par des destructions d'emplois, la destruction de l'outil (disparition de nombreuses dessertes, fermetures de centaines de gares Fret, fermeture des grands triages) et un transfert massif du rail vers la route.

Le développement d'un transport écologique de marchandises n'est en réalité qu'un effet de communication de plus de la part de la direction alors que les populations subissent et paient le prix fort pour l'augmentation des

circulations des camions.

Du côté du gouvernement, à l'opposé des annonces du Grenelle de l'environnement, les mesures prises plombent le transport ferroviaire et réduisent les coûts du transport routier :

- Report de l'écotaxe sur les camions.
- Maintien de la taxe professionnelle sur le matériel roulant SNCF.
- Baisse des subventions pour l'entretien du réseau ferré.
- Augmentation prévue de la note d'électricité de traction de la SNCF.

Alors qu'émerge un débat public porté par les cheminot-e-s, des organisations syndicales, des élus, des associations environnementales, la directrice du fret ferroviaire SNCF dans une réponse laconique insiste sur le respect du code du travail concernant les dossiers d'informations prévus au comité d'établissement. Évidemment après l'information, vient la consultation. SUD-Rail considère que cette attitude ne vise qu'à prendre de court le nécessaire débat pour rapidement appliquer ces nouvelles régressions du transport fret SNCF. D'autre part, la fédération SUD-Rail considère que les pertes d'emplois, de repères, le management agressif de la direction pour mettre en place des organisations du travail véritablement pathogènes ont des conséquences graves pour les cheminot-e-s du fret comme d'ailleurs pour l'ensemble des salarié-e-s de l'entreprise publique. La direction ne se dédouanera pas de ses responsabilités et de ses obligations concernant la préservation de la santé des salarié-e-s.



À la SNCF



Responsable et coupable !

La direction est largement impliquée dans la dégradation de la sûreté à la SNCF

Les contrôleurs/ses sont victimes d'agressions de plus en plus violentes.

Les agents de conduite ne sont pas épargnés, sur matériel EAS (Equipement des trains à Agent Seul).

Les agents des gares subissent au quotidien des actes d'incivilité ou des violences de la part d'usagers excédés par des retards et suppressions de trains ou par de longs délais d'attente aux guichets. Le manque de moyens met tous les agents en contact avec les usagers en danger voire même ceux ci

La direction est responsable de l'augmentation des agressions ! La progression des actes délictueux est la conséquence directe des décisions de nos dirigeants liés à la politique de l'entreprise.

En désertifiant les gares par la suppression de personnel, en n'assurant pas l'équipement des trains prévu et budgété en contrôleurs, en modifiant l'amplitude horaire et géographique d'intervention de la SUGE, en essayant de développer des régimes d'Equipement des trains à Agent Seul (EAS), en mettant en place des politiques tarifaires et de régularisation totalement inadaptées aux réalités du terrain, la direction crée clairement les conditions d'une augmentation des agressions.

Développement

Prochains rendez vous pour les diffusions organisées par la commission développement de Solidaires sur les entreprises : **RDV à 11h30 à la Camusière le:**

Judi 23 septembre: Sanofi Rdv 11h30 Camusière

Judi 30 septembre ,Judi 14 octobre Judi 21 octobre

Lundi 4 novembre, jeudi 17 novembre, jeudi 24 novembre

Et que dire face à l'attitude de la Caisse de Prévoyance qui, de plus en plus régulièrement, refuse de reconnaître en accident du travail des cheminotes et cheminots agressés dans le cadre de leur travail. On touche le fond !

Sur notre région, bien que vous ne soyez là que depuis peu de temps, vous avez eu, Madame la Présidente, l'honneur de constater que les cheminots de la Région de Tours, ne sont pas prêts à se laisser tondre la laine sur le dos à propos du dossier "économie TER". Le premier coup de semonce, qui en annonce d'autres, fut l'envahissement de la salle lors de la réunion de synthèse du projet " économie accompagnement train".

Les cheminots disent non à la casse du service public, sachant très bien que le projet présenté lors de cette réunion n'est que l'ébauche d'un plan d'économie TER qui impactera tous les établissements de la région et donc de tous les cheminots et les conditions de voyages des usagers , avec de graves répercussions sur l'emploi, nos conditions de vie et de travail, sous l'égide d'une mauvaise gestion de la convention TER (déficit entre 6 et 12 M d'Euros) sans en connaître les causes.

Pour sud rail, la cause est bien la suppression de nombreux emplois à l'exécution avec une ligne de management base sur le profit et non l'amélioration des conditions de transport sur notre région, l'usager est là pour payer et derrière le service se dégrade vitesse grand V pour ouvrir la porte à une concurrence privée qui ne se bousculent pas .

Retraites: les femmes, premières touchées par la régression sociale !

Depuis 1993, les réformes des retraites se succèdent, touchant les secteurs privé, public, les régimes spéciaux. En refusant de s'attaquer au problème de fond qui est l'inégal partage de la richesse produite, elles ont entraîné une baisse générale du niveau des pensions-retraites. A chaque fois, les femmes paient le prix le plus fort et les réformes creusent davantage les inégalités de pensions entre les hommes et les femmes.

En 2010, de nouvelles mesures sont annoncées concernant l'allongement de la durée de cotisation et le report de l'âge de départ à la retraite de 60 ans, qui toucheraient à nouveau particulièrement les femmes. Celles-ci ont en effet des carrières en moyenne plus courtes que les hommes : en 2004, seules 44% des femmes retraitées avaient pu valider une carrière complète contre 86% des hommes.

A cela s'ajoute le fait que l'âge du premier emploi est de plus en plus élevé, notamment pour les femmes en raison d'un plus fort chômage et en dépit d'un meilleur niveau de diplôme. Cotiser un nombre d'annuités toujours croissant pour obtenir une pension à taux plein est donc de plus en plus difficile, ce qui se traduit concrètement par une baisse des pensions.

Toute mesure allongeant la durée de cotisation et repoussant l'âge de départ est dans les faits discriminante envers les femmes.

Pour résoudre la question du financement des retraites, au lieu de se focaliser sur l'emploi des seniors, il serait plus efficace de favoriser l'emploi des jeunes et des femmes. L'emploi des femmes, outre qu'il est la condition de leur autonomie, est un domaine où les politiques publiques peuvent jouer à fond en supprimant les obstacles qu'elles rencontrent, c'est-à-dire en luttant contre le temps partiel non choisi, en développant des structures d'accueil de la petite enfance, d'aide aux personnes dépendantes, etc. Ces activités répondent aux besoins sociaux et sont elles-mêmes créatrices d'emplois.

Comment réduire ces inégalités ?

- Arrêter les régressions, améliorer les retraites, aller vers l'égalité entre les hommes et les femmes, c'est possible par le partage des richesses, le partage de l'emploi et le partage des tâches.
- Abrogation du système de décote, qui pénalise particulièrement les femmes.
- Plan de rattrapage des salaires des femmes au titre de la réparation des inégalités (comme l'ont fait certaines entreprises), ce qui contribue à augmenter les recettes en cotisations pour les retraites et améliore les futures pensions.
- Majoration du taux de cotisation des employeurs pour les emplois à temps partiel, par exemple cotisation sur une base de temps plein.
- Répartition plus juste des bonifications pour enfants.
- Amélioration du taux d'emploi des femmes et diminution du temps partiel imposé ou « choisi faute de mieux » par le développement d'un service public d'accueil de la petite enfance, et de services publics d'aide à la dépendance.

À l'hôpital

NOUVELLE GOUVERNANCE – DIRECTOIRE – EFFICIENCE ... ET MANAGEMENT POUR BIEN « FICELER » TOUT CELA !!

Voilà bien des mots et des techniques qui font froid dans le dos !

Gouvernance : action de diriger, régenter, dominer, régner ...mettre à exécution ses pleins pouvoirs;

Directoire : système politique post Révolution (1795-1799) lors duquel le pouvoir était détenu par les directeurs;

Efficiace : productivité, capacité de rendement, rapport qualité/ coût;

Management : méthode de gestion d'une entreprise, techniques de communication;

Tout est dit, c'est clair ...

PERSONNELS HOSPITALIERS : Ils ne sont plus au service de la population en souffrance, en demande et en attente de soins personnalisés, ils doivent devenir des agents au service d'un Directoire gouverné par 1 directeur qui s'entoure de collaborateurs-manageurs pour faire prospérer son entreprise. L'Hôpital Public doit obtenir des résultats au sens économique et, c'est bien grâce à eux (les salariés) qu'il pense y parvenir.

RESISTONS ENSEMBLE
en disant STOP à ces pratiques!



LA POSTE S'ADAPTE À VOTRE RYTHME !

C'est la dernière trouvaille de la Poste pour vous annoncer la fermeture de votre bureau pendant l'été. Sur une plaquette plastifiée, sur fond bucolique, on vous explique que pendant la période estivale de telle date à telle date, votre bureau sera fermé car la Poste s'adapte à votre rythme. Et oui il fallait y penser ! Comme vous n'êtes pas là et bien la Poste non plus. Et pour bien illustrer le message, on vous met en photo des chaussures de randonnée. Tant pis pour ceux qui ne sont pas en vacances, tant pis pour ceux qui sont en vacances (on peut toujours avoir besoin d'un bureau de poste ouvert). Comme le montre la photo, on vous souhaite bon courage, car vous allez devoir faire du chemin avant de trouver un bureau ouvert.

RAPPORT ACCABLANT

Dans le compte-rendu de l'audition de la mission d'information sur le mal-être au travail par le sénat le 30 juin 2010, on apprend des choses très intéressantes. Cette audition a été déclenchée suite à la lettre adressée à la Direction de la Poste par le Syndicat des Médecins de Prévention de la Poste, qui regroupe quand même (excusez du peu) 60 % des médecins de prévention de La Poste. Cette lettre a été rendue publique. Tout y est dénoncé :

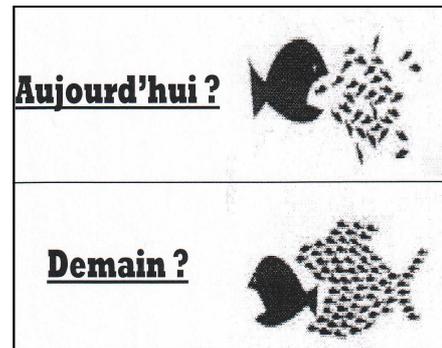
A la distribution: la pénibilité, la charge trop lourde, les TMS, l'intensification du rythme de travail, la sécabilité à tout va, le 6 jour sur 7, les conditions météo, etc.

Au guichet: baisse du nombre d'agents, allongement des files d'attente, objectifs commerciaux... enfin tout ce que nous vivons au quotidien, et bien voilà ce que Mr Bailly répond : « Le courrier des médecins de prévention ne repose, par ailleurs, sur aucune analyse scientifique des conditions de travail mais sur le seul recoupement d'opinions appuyées sur des cas individuels. Enfin, certains éléments factuels évoqués dans cette lettre, comme l'arrêt supposé du dispositif d'évaluation et de suivi du stress professionnel, sont tout simplement inexacts. ». En clair, la médecine du travail raconte des conneries!

Depuis cette lettre, les rapports se sont tendus entre la Direction de la Poste et le Syndicat Professionnel des médecins de prévention. La Poste fait sa mijaurée en faisant celle qui est surprise et pousse même le vice en affirmant que la lettre émanerait d'un « groupuscule de médecins ».

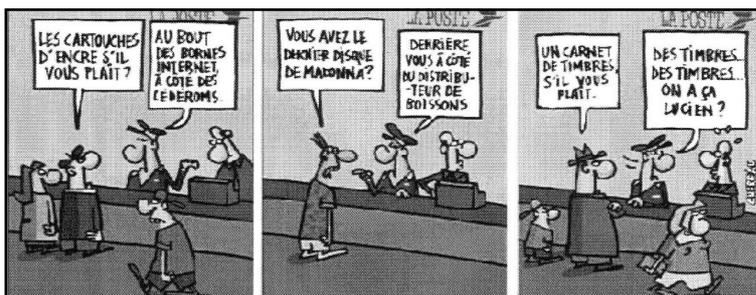
Le nombre de maladies professionnelles a été multiplié par quatre en l'espace de trois ans, 95 % des maladies professionnelles sont des TMS (par essence des maladies de surcharge), le nombre d'arrêts maladie est passé de 10,5 jours par an et par agent en moyenne en 2008, à 16 jours en 2009. La consommation de médicaments et de psychotropes a également augmenté, comme l'attestent les contacts pris avec les médecins traitants et les médecins de la sécurité sociale, inquiets de la situation, etc., etc.

Si vous voulez plus de précisions, ou voir comme on vous considère là-haut, téléphonez -nous, on vous fera une copie de ce compte-rendu.



ESSAIM EN PERIL

C'est une chance d'être en vacances en ce moment, car pour celles et ceux qui travaillent, c'est l'horreur. Chez les facteurs, c'est l'horreur. Chez les facteurs, c'est sécable à tour de bras, dépassements d'horaires garantis. De plus les collègues autour de toi pétent les plombs (épuisés moralement) ou se font mal en tournée (épuisés physiquement). Ça grouille d'intérimaires, on dirait une ruche, à part que les abeilles ramènent toujours leur pollen au même endroit, nous on les voit une journée, on ne les revoit pas, trop dur. Tu vois les encadrants trier les boîtes postales, faire la cabine, charger le camion le soir, remplir les voitures de catalogues, des fois que tu oublierais, te mettre du courrier dans tes cases pour le lendemain etc. etc. Notre ruche à nous est complètement désorganisée, les reines sont à la manutention, elles colmatent les trous, elles ont pris la place des ouvrières et nos ouvrières sont épuisées, leur temps de tournée est trop long, la charge trop lourde. Elles n'ont plus la niaque, elles ne comprennent plus le sens de leur travail. On leur en demande plus, toujours plus, alors à un moment donné il va falloir dire STOP. Et une abeille en colère, ça peut piquer.



Fauchage des vignes INRA Colmar

Le 15 août dernier, une soixantaine de faucheurs volontaires a neutralisé un essai de plans de vignes transgéniques de l'INRA de Colmar. Cette action, largement médiatisée, a entraîné des réactions syndicales presque unanimes dénonçant des actes obscurantistes (mis à part la Confédération Paysanne).

SUD Recherche EPST, dans le communiqué suivant, apporte sa réflexion sur ces recherches et le type d'agriculture qui en découle.

Essai INRA "plein champ" sur la vigne transgénique : un échec qui nécessite de se poser les bonnes questions !

Si les « OGM » n'ont pas fini de soulever des controverses passionnées, nous souhaitons que l'attention médiatique portée à la neutralisation de l'essai vigne de Colmar permette de se saisir sérieusement de questions essentielles pour l'avenir de l'agriculture, de l'alimentation et de l'environnement.

Ce n'est pas un hasard si cette action s'est déroulée après le vote de la loi « Grenelle 2 » qui a sonné le glas des espérances portées par la démarche participative du Grenelle de l'Environnement. Les dernières décisions gouvernementales, y compris celle de fin juillet mettant fin au moratoire sur les cultures OGM, indiquent que l'orientation affichée en faveur d'une agriculture durable, respectueuse de l'environnement n'était qu'un discours de façade... Le modèle agro-industriel a été conforté par le président Sarkozy, lui-même, au salon de l'agriculture en mars, avec sa formule : « *L'écologie, cela commence à bien faire !* ».

SUD-Recherche EPST a toujours soutenu que les OGM ne constituaient pas une solution d'avenir pour l'agriculture en France, comme ailleurs. Outre les risques sanitaires et environnementaux non maîtrisés, le modèle agricole dans lequel ils s'inscrivent est celui d'une agriculture toujours plus intensive, de type industrielle, qui est destructrice pour l'environnement mais aussi pour la profession d'agriculteur. Pour autant, et nous l'avons aussi exprimé clairement, la recherche fondamentale sur les

OGM en milieu confiné est utile, ne serait-ce que pour avoir des éléments de compréhension pour tenter de réparer les dégâts déjà occasionnés dans certains pays par la culture OGM à grande échelle.

Nous avons constamment interpellé le ministère de la recherche et la direction de l'INRA pour qu'ils affichent comme priorité le développement d'un autre modèle agri-

cole, basé sur le respect de l'environnement, des consommateurs, qui refusent les OGM dans leur assiette, et de ceux qui produisent ces ressources. Alors que d'autres voies de recherche sur les pratiques culturelles restent sous-exploitées, l'utilité des essais sur les vignes transgéniques est aujourd'hui contestée par des viticulteurs qui ont aussi compris que l'image du vin en souffrirait.

La communication développée aujourd'hui par la Direction de l'INRA sur le sujet nous interpelle : elle affirme simultanément que cet essai sur la vigne vise à maintenir « *l'existence d'une expertise impartiale au-delà de celle des entreprises internationales* », mais aussi que sa destruction fait prendre le risque de « *voir la France incapable de développer des produits alternatifs à ceux des grandes firmes* ». Alors, nécessité (bien compréhensible) de connaissances nouvelles ou objectif (déjà annoncé) de valorisation commerciale ? C'est justement le débat de fond !

L'an dernier, lors d'une première action isolée similaire à Colmar, notre syndicat avait déjà mis la Direction de l'INRA en garde sur sa présentation partielle et partielle du contexte, en omettant systématiquement toute référence à la mise à l'index simultanée de l'essai par le tribunal administratif. Pour l'inauguration officielle de la reprise de cet essai qui devait intervenir à la mi-septembre, la présence de deux ministres était annoncée, soulignant ainsi son objectif éminemment politique. Est-ce que ces mêmes ministres se seraient déplacés si l'expérimentation avait porté sur la mise en œuvre d'une nouvelle pratique culturelle permettant de lutter contre le virus ?

Plus largement, nous sommes inquiets de la brevetisation du vivant, centrale dans la stratégie OGM, au même titre que la logique d'innovation marchande à court terme imposée par le gouvernement. C'est lui le « *démolisseur* » du service public de recherche, et non ceux visés dans le communiqué de la direction de l'INRA. Sa politique met aujourd'hui les personnels de la recherche en situation de conflit d'intérêt.

Nous comprenons le découragement ressenti par les collègues de l'INRA de Colmar qui ont vu leur travail interrompu. Nous les invitons à participer à la mobilisation nécessaire pour obtenir une recherche agronomique qui puisse réellement répondre aux défis de cette nouvelle révolution agricole attendue... mais pas encore entendue par nos directions.

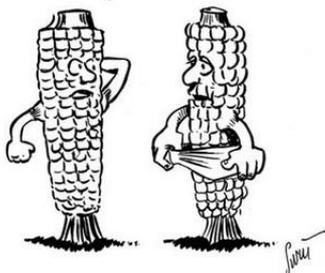
Voir site: <http://www.sud-recherche.org/>



LE MORATOIRE SUR LES OGM POURRAIT ÊTRE REPOUSSE ...

T'ES UN OGM, TOI ?

ATTENDS, JE REGARDE !



Quelle école voulons-nous?

Le professeur Montagner, Docteur en sciences, professeur des universités, ancien directeur à l'INSERM, spécialiste des rythmes biopsychologiques des enfants, est venu à Tours, à l'invitation de Sud Education 37, présenter une conférence débat sur le thème suivant :

Le temps d'apprendre, le temps de vivre . A l'école de l'enfant , quels rythmes ?

Les connaissances scientifiques acquises depuis quarante ans sur le développement de l'enfant, démontrent que l'école aujourd'hui va à l'encontre des besoins des élèves : la semaine de 4 jours et les nouveaux programmes accentuant le temps consacré aux apprentissages fondamentaux sont contraires à l'intérêt de l'enfant.. Ce sont les enfants en difficulté qui vont le plus en souffrir ...

La France a déjà la plus longue journée d'école, avec la semaine de quatre jours et des programmes alourdis, c'est la pression sur ce temps d'apprentissage qui augmente au détriment des activités d'expressions, de détente.

L'aide personnalisée, en renforçant la durée de la journée pour les élèves qui la subissaient déjà le plus est une aberration qui s'apparente à de la maltraitance pour certains enfants. Cela ne peut être un dispositif adéquat pour les enfants en difficulté quel que soit le créneau horaire proposé dans la journée. Si l'on veut vraiment mettre l'enfant au centre de l'école, il serait grand temps de changer l'école pour qu'elle respecte trois piliers :

La sécurité affective : Il serait accueilli par des adultes ayant toujours un regard positif sur lui. Il devrait toujours pouvoir compter sur un

adulte en qui il aurait une totale confiance (quelqu'un qui ne le jugerait pas, ne le trahirait pas et à qui il pourrait se confier).

Le respect des rythmes biologiques : chaque enfant devrait pouvoir être accueilli dans une école qui respecterait ses besoins particuliers (tel élève est prêt pour entrer dans les apprentissages vers 9h00 alors que tel autre n'y sera que vers 9h30).



Le respect du couple corps/esprit. Tout apprentissage doit passer d'abord par le corps, c'est la voie royale des enfants pour entrer en contact avec le monde : assez bien respecté en maternelle et puis trop oublié ensuite au profit des seules opérations intellectuelles alors que les émotions sont premières avant toute rationalisation.

Proposition pour une autre école :

Un « **écosystème** » qui organiserait les activités de telle sorte que l'enfant puisse **apprendre par lui-même** (temps de recherche, d'exploration...), **avec ses pairs** (travaux de groupe) et **avec le maître qui le guide**, le met en confiance. L'environnement scolaire doit mettre à disposition des enfants les conditions de son épanouissement, cela passe par moins d'élèves dans les classes, surtout en maternelle, cela passe aussi par des **locaux accueillants, chaleureux**, suffisamment spacieux pour offrir des lieux de regroupements et de tranquillité. **La cour de l'école doit être aménagée** pour que les différents besoins d'activités des enfants soient respectés (jeux collectifs, petits coins, zone d'exploration, de « nature »...).

CONSEILLERS DU SALARIE Solidaires

Période des vacances ...ou Période des licenciements...

Depuis le début de l'été, on assiste à une recrudescence des entretiens préalables aux licenciements économiques et pour des salariés ayant beaucoup d'années d'ancienneté dans des entreprises bien installées depuis longtemps en Touraine (La Trocante...)

Alors soyons tous vigilants et n'hésitez si besoin pas à contacter un de nos 6 conseillers du salarié.

Jean-Claude PLANCHIN	0673685982
Daniel AGRAPART	0689498380
Bernard CARDONA	0630894483
Olivier COUTANT	0676660647
Gilles POIRIER	0616320541



RESTAURATION ET... EXPLOITATION !!

Nous savons, depuis fort longtemps, que l'activité professionnelle dans la restauration, que ce soit aux cuisines ou au service en salle, obtient le record d'heures travaillées pour les salariés de ce secteur.

Mais là, il y a un établissement qui détient la palme et qui en fait surtout « bénéficiaire » à ses apprentis, il s'agit du réputé restaurant gastronomique « La Couture » situé sur la D943 à hauteur de Courçay en direction de Chateauroux.

Les apprentis font l'objet d'une réglementation rigoureuse, y compris dans cette branche. Des textes existent, mais sont loin d'être respectés. Notez bien, :

- au lieu des 35 h hebdomadaires légales, les apprentis de ce restaurant frôlent les 50 h.
- Les 2 jours obligatoires de repos hebdomadaires ne sont pas respectés.
- Ils font travailler les apprentis de - 18 ans jusqu'à 23h30 voire plus tard.
- A l'occasion, les patrons n'hésitent pas à leur faire faire des journées continues et pour finir, ils estiment que les apprentis se reposent quand ils sont au CFA et n'hésitent pas à les faire travailler le samedi soir et le dimanche midi qui suivent ces semaines, ce qui fait qu'au total, les apprentis travaillent 13 jours de suite sans aucun jour entier de repos (semaine A du mardi au dimanche environ 50h, la semaine B au CFA du lundi au vendredi environ 31 h puis le samedi soir et le dimanche midi environ 14 h soit un total de 95 h sur 13 jours sans repos).

Dans la convention des apprentis, ils ne doivent pas travailler le samedi et le dimanche qui suivent la semaine de CFA, justement pour respecter les 2 jours de repos obligatoires.

Il est temps que ces pratiques cessent et que ce genre de comportement soit fortement réprimandé voire sanctionné et que ça fasse jurisprudence pour les restaurateurs peu scrupuleux comme eux.



CONTACTS SOLIDAIRES / SUD :

SUD PTT	Tél : 02 47 85 11 11 Fax : 02 47 85 11 12
SUD Santé sociaux	Tel/fax 02 47 71 00 65 ou 06 15 08 62 22
SUD Education, , SUD Emploi, , SUD Culture, SUD Protection sociale,	
SUD Alstom, SUD Énergie, SUD France 3, SUD commerces et Services, SUD FPA, SUD Adoma	
SUD transports et ambulanciers, SNUPFEN, SUD Recherche EPST, Sud Travail,	
SPASMET-météo, SUD rural, SUD Radio France	
18, rue de l'Oiselet La Camusière 37550 Saint Avertin	
SUD Caisse d'épargne	Tel/Fax : 02.47.28.39.94
SUD Rail	11, rue Blaise Pascal 37000 Tours Tél : 02.47.75.09.90 (FAX : 05.23.62)
SUD Étudiants	3, rue des Tanneurs 37000 Tours Tél : 02.47.36.81.07
SUD CAM	CRAM 1 Bd Winston Churchill Tél/Rép./Fax : 02.47.39.84.42
SUD Michelin	B.P. 424 37304 Joué les Tours
SNUI	40, rue Édouard Vaillant 37060 Tours cedex
SUI	48, rue des Mouettes 37300 Joué les Tours
SNJ	Multimédia NR 232, Avenue de Grammont 37048 Tours cedex

SOLIDAIRES 37

Édité par Solidaires 37

Siège social :

18, rue de l'Oiselet

La Camusière

37550 Saint Avertin

Tel/Fax : 02.47.28.39.94

E-mail :

solidaires37@orange.fr

Site :

<http://www.solidaires37.org>

Directeur de publication :

Jean-Michel Surget